

Note exégétique : « L'exercice corporel est utile à peu de choses... » (1 Tm 4.8)

Christophe Paya

Résumé : L'article s'attache à l'étude de la métaphore sportive en 1 Timothée 4.8 (« l'exercice corporel est utile à peu de choses, mais la piété est utile à tout »), à la définition de ses contours précis dans le contexte littéraire, et à la manière dont elle est sollicitée pour dire la « sur-utilité » de la piété.

Abstract : The article studies the sportive metaphor of 1 Timothy 4:8 (« for bodily discipline is only of little profit, but godliness is profitable for all things »), defines its precise contours in the literary context, and presents the way this metaphor is used to talk about the « over-usefulness » of godliness.

Introduction

La formule

À première vue, cette fameuse formule du verset 8 du chapitre 4 de la Première à Timothée – « l'exercice corporel est utile à peu de choses » – surprend pour deux raisons :

- Tout d'abord, la formule surprend des consciences modernes qui sont habituées à ce qu'on leur dise le contraire : que l'exercice physique est très utile, et à beaucoup de choses, qu'il est même indispensable : on sait aujourd'hui de manière précise que l'exercice physique a des effets bénéfiques sur la santé, qu'il atténue le stress, qu'il permet d'équilibrer le mental, qu'il prévient certains problèmes (même s'il n'est pas par ailleurs sans risque...).

- Ensuite, alors que les épîtres pauliniennes font plusieurs fois usage d'images sportives, notamment les épîtres pastorales, appuyant leur raisonnement concernant la pratique du ministère chrétien sur l'exemple du sport ou de l'athlète, 1 Timothée 4.8 semble laisser tomber l'exercice physique, comme si l'on avait atteint les limites de la métaphore.

L'exercice physique, donc, est utile à peu de choses – déclaration qu'il ne faut évidemment pas détacher de ce qui suit : la piété est utile à tout.

Lire les Pastorales

La question du ministère chrétien fait partie des principaux thèmes des épîtres pastorales, qui l'abordent sous la forme d'un discours d'un apôtre à un pasteur ou à un missionnaire, selon le langage que l'on préfère employer, et du discours d'un père à son fils (spirituel). D'une certaine manière, c'est donc un discours de sagesse que l'on entend, même si les exégètes n'évoquent habituellement pas ce genre littéraire à propos des Pastorales. L'exercice du ministère nécessite de la sagesse; ceux qui exercent un ministère chrétien ont besoin de conseils, de toute évidence.

L'existence même de ces épîtres pastorales permet de faire ce constat : lorsqu'on a parlé aux Églises, on n'a pas tout dit. Lorsqu'on a écrit Romains, 1 et 2 Corinthiens, Galates, etc., on n'a pas fait le tour de la question. Le rôle des ministres de l'Église, quel que soit leur titre exact, nécessite une parole spécifique; les questions que se posent les pasteurs et les missionnaires ne trouvent pas toujours des réponses dans un discours qui s'adresse à toute l'Église et indifféremment à chacun de ses membres.

La répartition des données, dans le Nouveau Testament, entre les épîtres qui s'adressent à l'Église et celles qui s'adressent à des individus, montre que le discours chrétien vise en premier lieu l'Église dans son ensemble. Cela ne fait pas de doute. Mais la distinction, dans le Nouveau Testament, entre les épîtres adressées aux Églises et les épîtres adressées à Timothée et Tite, une distinction qui pose certains problèmes aux exégètes, suggère une spécificité des problématiques de l'exercice des ministères. Au sein du discours général sur l'Église et son fonctionnement, il faut dire quelque chose de spécifique à propos des ministères, et même il faut dire quelque chose à ceux qui les exercent. La question des minis-

tères n'est bien sûr pas absente des autres épîtres; l'essentiel s'y trouve même, mais il reste, une fois qu'on a dit l'essentiel, d'autres questions en suspens, et ce sont notamment ces questions que traitent les Pastorales.

Le contexte

À ces considérations générales, il faut ajouter un mot du contexte. Le verset qui nous intéresse arrive au chapitre 4, après des réflexions sur les responsables de la communauté, au chapitre 3, sur les caractéristiques des responsables de la communauté chrétienne, réflexions qui culminent avec cette belle formulation poétique du « mystère de la piété », en 3.16 (NBS) :

Il s'est manifesté dans la chair,
il a été justifié dans l'Esprit,
il est apparu aux anges,
il a été proclamé parmi les nations,
il a été cru dans le monde,
il a été enlevé dans la gloire.

Malgré la grandeur et la beauté du mystère de la piété, enchaîne l'apôtre au chapitre 4, « dans les derniers temps, quelques-uns s'éloigneront de la foi ». Et c'est cet éloignement de la foi, cet égarement doctrinal, ce sont ces discours de mensonge, qui conduisent à notre verset 8. De l'enseignement du mensonge, Paul passe au véritable enseignement, celui de la foi, exhortant Timothée à s'exercer à la piété (v. 7), et c'est ainsi qu'il introduit l'image sportive qui se prolonge au verset 8, au verset 10 et même dans la suite de l'épître.

Les versets 1-16 forment un tout, c'est pourquoi il faut lire le verset 8 dans l'ensemble du chapitre 4¹. Le passage du chapitre 3 au chapitre 4, c'est aussi le passage des ministres chrétiens en général au cas individuel de Timothée, dont Paul va évoquer la piété, la jeunesse, le comportement, le ministère et la consécration. Il le fait notamment par une succession d'impératifs, donc de conseils ou d'exhortations, dont le premier est celui-ci : « exerce-toi à la piété », ce qui se décline, en quelque sorte, en

1. Avec I. Howard MARSHALL, *The Pastoral Epistles*, ICC, Édimbourg, T. & T. Clark, 1999, qui reconnaît l'unité du chapitre 4 et propose ce découpage en sous-sections : 4.1-5; 4.6-10; 4.11-16. William D. MOUNCE, *Pastoral Epistles*, WBC, Nashville, Thomas Nelson, 2000, en revanche, distingue 4.1-5 et 4.6-16.

une dizaine d'autres verbes : enjoins, enseigne, sois un modèle, applique-toi, ne néglige pas, prends à cœur, consacre-toi tout entier, veille, etc.². Une liste qui semble bien correspondre à ce que l'apôtre entend par « s'exercer à la piété ».

Les contours de la métaphore

La première question à laquelle il serait bon de s'intéresser, une fois ces données préliminaires présentées, est celle des contours de la métaphore. L'image sportive est bien présente dans le texte, cela ne fait guère de doute, même si quelques auteurs envisagent quand même une lecture différente, nous y reviendrons. Mais jusqu'où faut-il lire cette image sportive dans le texte ?

En fait, il y a plusieurs ponts que l'on peut être tenté de bâtir entre le verset 8 et son environnement, d'une part, et le sport, d'autre part :

- La question de l'*exercice physique*, tout d'abord, qui est l'aspect le plus évident de l'image.
- Mais aussi la question de la *nourriture*, qui est présente dans ce qui précède, sous la forme plus précise de l'ascétisme, donc du fait de s'abstenir de certains aliments. Or on sait la place qu'occupe l'alimentation dans la préparation des sportifs.
- L'idée de nourriture est reprise positivement au verset 6 dans la plupart des traductions françaises : Timothée doit montrer qu'il est « nourri des paroles de la foi ». Le verbe employé a le sens, en effet, de « former » : au sens d'être nourri d'un enseignement, éduqué. La formation et l'éducation n'étant pas sans lien avec la question sportive.
- La *peine* du verset 10 pourrait également être invoquée.
- Le *combat* du même verset 10.
- Et pourquoi pas la *jeunesse*, la jeunesse de Timothée dont il est question au verset 12; on sait que sport et jeunesse sont liés, aujourd'hui comme dans l'Antiquité, ce qui n'empêche pas qu'on puisse pratiquer l'exercice physique à tout âge...
- À cela on pourrait ajouter les diverses façons dont Paul décrit la démarche de Timothée, en tout cas la démarche qui est attendue de Timothée : l'application (v. 13), la pleine consécration à la tâche (v. 14, « ne néglige pas »), la progression (v. 15) et la persévérance (v. 16).

2. Voir W.D. MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 246, qui repère en tout douze impératifs et qui en fait « la caractéristique littéraire la plus remarquable » du passage.

On pourrait immédiatement répondre que cette liste est trop longue. C'est entendu : cette liste de mots, de concepts et d'idées, pour le lecteur d'aujourd'hui en tout cas, n'est pas sans rapport avec la pratique sportive et toutes les notions qui viennent d'être citées conviendraient à la description d'une pratique sportive. Mais le sport n'a pas l'exclusivité de la persévérance, ni du combat, ni de la diététique, ni de la peine, et l'on peut donc se demander jusqu'où l'auteur souhaitait entraîner son lecteur dans le monde de l'exercice physique.

Il est en fait difficile de répondre avec précision. En réalité, l'image du sport telle qu'elle est employée ici fait partie des « images courantes de la vie morale³ ». L'image sportive est employée ici comme une image banale : ce ne sont pas les aspects hautement techniques du sport qui sont en cause mais le sport tel que tout le monde le connaît, aujourd'hui comme dans le monde antique ; ce ne sont pas non plus les grandes compétitions qui sont en cause mais simplement la pratique régulière, l'entraînement⁴.

Puisque l'image du sport est présente dans le texte, il est intéressant de lire par exemple la notion de persévérance sur l'arrière-plan du sport. Cela ne demande pas d'effort particulier et c'est instructif. Mais il est difficile de savoir jusqu'où l'apôtre a voulu évoquer la pratique sportive. Cette réserve étant formulée, on peut quand même relever plusieurs points qui sont solides.

L'exercice physique

L'exercice physique, premièrement, ou ce que l'on appelle aujourd'hui l'entraînement sportif, est évoqué au verset 7 puis au verset 8 : « exerce-toi [v. 7] à la piété » ; « l'exercice physique est utile à peu de choses [v. 8] ». C'est d'abord le verbe qui apparaît, puis le nom (*gumnazô, gymnasia*⁵). Même si quelques commentateurs, nous y avons fait allusion en introduction, ont interprété cet « exercice physique » comme étant

3. Luke T. JOHNSON, *Letters to Paul's Delegates : 1 Timothy, 2 Timothy, Titus*, The New Testament in Context, Valley Forge, Trinity, 1996, p. 166 (cité par MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 246).

4. Samuel BÉNÉTREAU, *Les épîtres pastorales. 1, 2 Timothée, Tite*, CEB, Vaux-sur-Seine, Édifac, 2008, p. 202.

5. Pas d'autre occurrence du verbe ni du nom chez Paul.

l'ascétisme des versets précédents (du v. 3 en particulier), il vaut mieux y voir tout simplement ce qu'on appelle exercice physique aujourd'hui encore : une pratique de type sportive. Pour ces auteurs⁶, Paul parlerait d'ascétisme, puis ferait une sorte de concession, en disant : l'ascétisme est utile à peu de choses, un peu d'ascétisme convient si l'on sait rester mesuré. Mais vu ce que l'épître dit auparavant sur cet ascétisme, on a du mal à imaginer qu'il fasse une concession de ce genre⁷.

Ou alors Paul dirait carrément : l'ascétisme n'est utile à rien – peu de chose serait une façon de dire : rien ; avant d'affirmer avec force que la piété est utile à tout. Cette lecture pourrait être envisageable si ce n'était que :

- le nom et le verbe employés, « exercice », « s'exercer », appartiennent bien au champ de l'exercice physique, ainsi qu'au champ de l'exercice artistique ou intellectuel ;
- que l'ascétisme des premiers versets du chapitre n'est pas présenté comme une « pratique » à exercer mais comme une interdiction : interdiction du mariage et de certains aliments.

À cela on pourrait ajouter d'autres arguments de détail⁸, mais c'est surtout la logique d'ensemble du raisonnement qu'il faut suivre : l'ascétisme des premiers versets et l'exercice physique des versets 7-8 ne sont peut-être pas sans rapport, mais c'est bien d'exercice physique qu'il s'agit, aux versets 7 et 8, et c'est sur la base de cette hypothèse sportive que nous allons avancer.

Le combat

Le deuxième aspect de l'image sportive qui est bien perceptible est celui du combat. La lutte fait tout naturellement partie du domaine du sport, non seulement parce qu'il existe des sports de combat mais surtout parce qu'il y a dans le sport une lutte contre les adversaires, contre

6. Voir l'état de la question de W.D. MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 252-253, qui cite notamment Calvin et Jeremias.

7. On peut néanmoins signaler qu'un certain ascétisme alimentaire peut faire partie de la pratique sportive, et que les deux hypothèses peuvent ainsi se rejoindre partiellement.

8. L'opposition des v. 7b-8 et du v. 6 ne porte pas directement sur l'ascétisme mais sur des fables et contes qu'il faut rejeter.

soi-même, contre divers obstacles. En témoigne par exemple le titre français d'un film sorti en 2000 : « Le plus beau des combats », avec Denzel Washington, qui traite de l'intégration par le sport aux États-Unis, dans les années 1970.

Le Nouveau Testament parle parfois de combat sur la base d'une image plutôt militaire. C'est le cas par exemple au tout début de l'épître, en 1 Timothée 1.18 : « pour que tu combattes le beau [bon] combat » (verbe *strateuomai* et nom *strateia*). Dans le texte qui nous occupe, en 4.10, on peut lire : « si nous nous donnons de la peine et si nous *luttons* [*agônizometha*], c'est parce que nous avons mis notre espérance dans un Dieu vivant ». Le sens du verbe employé est plus neutre que celui d'1 Timothée 1.18 et il est employé en 1 Corinthiens 9.24-27 dans un contexte sportif⁹. On peut donc faire ici le rapprochement entre l'exercice physique des versets 7-8 et la lutte du verset 10 (verbe *agônizomai*). Le même verbe reviendra un peu plus loin, en 6.12, dans cette formule qui reprend 1.18, mais donc avec un autre verbe : « Combats le bon combat de la foi » (BS; verbe *agônizomai*; voir aussi 2 Tm 4.7). Applique-toi, volontairement, consciemment, à mettre en œuvre tes capacités en vue d'atteindre le but fixé¹⁰.

À la marge de l'image sportive

Faut-il aller plus loin ? Jusqu'où faut-il repousser les marges de l'image sportive ?

L'appel à ne pas négliger le don reçu, au verset 14, donne une image dynamique du ministère chrétien, qui convient au contexte sportif mais qui ne lui est pas obligatoirement lié. Il faut entendre cet appel dans le cadre d'une double orientation que l'apôtre donne au ministère : demeurer et pratiquer ; donc une préservation de ce qui est reçu (demeurer) et une mise en œuvre de ce qui est reçu (pratiquer).

La *peine* du verset 10 mérite aussi mention : « nous nous donnons de la peine et nous luttons ». La peine convient à l'exercice physique mais elle est plus généralement la caractéristique de toute vraie activité. Si l'on

9. Voir *NIDNTT*, 1, p. 646ss.

10. Définition proposée du nom *agôn* : « application consciente de ses capacités à l'accomplissement d'un objectif » (*NIDNTT* 1, p. 647).

peut dire que le sportif se donne de la peine, l'apôtre souligne aussi que les agriculteurs se donnent de la peine (2 Tm 2.6), que les responsables d'Église se donnent de la peine (les anciens, 1 Tm 5.17). Et cette peine, il la généralise dans les autres épîtres à tous les chrétiens (Rm 16.6, 12; 1 Co 16.16; 1 Th 5.12). Il veut dire par là que le ministère de responsable d'Église est un vrai travail, de même que l'agriculture, de même que le témoignage chrétien et autres. L'image du sport renforce cette notion de peine, lui donne du relief, lorsque les deux sont associés, comme en 1 Timothée 4 et en Philippiens 2.16.

La piété

De l'exercice physique, passons à l'exercice spirituel : la piété. L'expression « exercice spirituel » n'est pas dans le texte mais convient assez bien. Ici, il s'agit, en fait, tout simplement de s'exercer à la piété, ou en vue de la piété, comme on s'exerce physiquement dans l'entraînement sportif.

Les commentateurs débattent du rapport exact entre l'exercice et la piété. Est-ce que la piété est le but de l'exercice? Comme la compétition ou l'épreuve ou la victoire peut être le but de l'entraînement sportif? Il s'agirait alors de s'exercer en vue d'atteindre la piété. Ou est-ce que la piété est l'objet de l'exercice? Il s'agirait alors de s'exercer en rapport avec la piété, d'exercer sa piété, de travailler sa piété. Il ne semble pas utile de chercher une trop grande précision. La piété¹¹, cet attachement à Dieu, cette consécration à Dieu, qui est la marque du chrétien, est à la fois l'objectif futur et ce qui est à travailler en permanence dans le présent¹².

11. Sur l'*eusebeia* plus généralement, voir le long excursus 1 de MARSHALL, *The Pastoral Epistles*, p. 135-144.

12. Pour I. Howard MARSHALL, *The Pastoral Epistles*, p. 551, *pros eusebeia* signifie « en rapport avec la piété ». Timothée doit pratiquer le genre d'exercice qui promeut un comportement pieux; la piété semble ainsi être le but de l'entraînement de Timothée. D'autres y voient ce à quoi on s'entraîne. George W. KNIGHT, *Commentary on the Pastoral Epistles*, NIGTC, Grand Rapids/Carlisle, Eerdmans/Paternoster, 1992, p. 196, semble envisager les deux lorsqu'il parle d'un exercice « *of and toward godliness* ».

Le ministère chrétien, et c'est plutôt là l'originalité du message de ce texte, nécessite un entraînement régulier¹³. Le sportif, même le plus amateur, a parfaitement conscience de la nécessité de l'entraînement régulier. Il suffit de s'arrêter quelques mois et de s'y remettre pour se rendre compte de cette nécessité. Le musicien, de même, en a conscience. Pour le chrétien, et en particulier pour le ministre chrétien, cette conscience est parfois moins évidente. Il est intéressant de constater que les chrétiens ont souvent conscience qu'il est nécessaire de se former régulièrement dans l'exercice d'une profession ; mais pour ce qui est de la pratique chrétienne, on peut se contenter d'amateurisme. Le coureur sait bien qu'il ne peut pas passer à la compétition sans une longue mise en condition, sans un entraînement régulier et organisé d'une manière particulière. Mais qu'en est-il du chrétien ? L'apôtre s'appuie sur les acquis du sport, qui relèvent du « domaine public », pour faire passer son message sur le ministère chrétien.

Mais qu'entend-il alors exactement par cet exercice de la piété ? D'une part, si l'on prête attention à ce qui suit, aux versets 9 et suivants, aux verbes à l'impératif dont nous avons parlé plus haut, l'exercice de la piété prend un certain nombre de formes concrètes, de pratiques : comme s'appliquer à la parole (v. 13), comme s'appliquer à son ministère d'une façon qui permette des progrès (v. 15), ou comme la vigilance sur soi-même et la persévérance (v. 16). D'autre part, si l'on prête attention à ce qui précède, aux versets 1-7, l'exercice de la piété s'oppose à des fausses doctrines marquées en particulier par l'ascétisme et que Paul qualifie de « fables » (v. 7).

Une définition positive, donc, et une définition négative.

La définition positive pose la question de la manière dont il faut conjuguer cette notion d'effort et la gratuité du salut. Nous ne nous arrêtons pas ici, car c'est une question qui se pose au-delà de notre sujet. Mais disons que le texte affirme à la fois que Dieu est l'auteur du salut, et qu'il revient aux ministres chrétiens et aux croyants en général de pratiquer leur salut, de s'exercer à la piété, ce qui est un véritable travail et qui demande un effort.

13. Mounce parle d'un entraînement quotidien « *in the Gospel and its doctrinal instructions* » (MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 246).

La définition négative souligne qu'il ne faut pas se tromper de terrain. Il ne s'agirait pas, pour prendre une autre image sportive, de boxer dans le vide. Il ne s'agirait pas non plus de travailler les mauvais muscles. Il ne s'agirait pas de se tromper de régime alimentaire, même si, formulée de cette manière-là, la gravité de l'erreur risque d'être sous-estimée¹⁴. Les régimes souffrent aujourd'hui d'un certain discrédit qui n'incite pas à penser que le choix de tel ou tel régime fasse une réelle différence. D'un autre côté, sur l'arrière-plan des régimes des sportifs, l'image peut être intéressante.

Il s'agit ici de ce sur quoi s'appuie l'exercice du ministère chrétien, il s'agit de ce qui en fait le cœur, il s'agit du message qui structure le croyant et qui est à transmettre aux autres.

L'autre message, celui qui est opposé, celui contre lequel l'apôtre définit l'exercice de la piété, est présenté au verset 7 comme une fable ou comme un conte, ce qui ne paraît pas bien méchant à première vue; encore que : on sent bien qu'il serait très risqué d'édifier son existence sur des fables et des contes. Mais le verset 1 avait préparé le terrain : ce faux message, qui n'est pas crédible et qui mérite donc d'être qualifié de fable, est en fait aussi « doctrines de démons » et « abandon de la foi ». La gravité de l'erreur ne fait donc aucun doute. C'est l'Évangile ou l'hérésie, ce sont les paroles de la foi ou les fables. Pour s'exercer à la piété, Timothée ne peut s'appuyer que sur l'Évangile et sur la théologie qui en découle.

L'utilité

Comment comprendre, enfin, l'instruction du verset 8 : cette *sur-utilité* de la piété; « l'exercice physique est utile à peu de choses, tandis que la piété est utile à tout ».

Il faut commencer par revenir un petit peu en arrière et se demander comment émerge cette idée d'exercice physique et d'exercice de la piété dans le texte. Dans un sens, on pourrait dire que cette mention de l'exercice physique arrive comme une surprise. Pourquoi dire que l'exercice physique est de peu d'utilité alors qu'il n'en a pas été question avant. Si Paul avait dit à Timothée : « fais un peu de sport », on comprendrait

14. On peut faire le même reproche à l'interprétation qui lie l'ascétisme des v. 1ss et l'exercice de 7-8.

mieux l'enchaînement... Ce serait : Fais un peu de sport, mais n'oublie pas que l'utilité de l'exercice physique est sans comparaison avec l'utilité de la piété.

En réalité, l'exercice de la piété vient en premier : exerce-toi à la piété. Puis vient la question de l'utilité de l'exercice physique; puis l'apôtre revient à la piété et à son immense utilité.

Le mouvement est donc le suivant : face aux interdictions (4.3) qui caractérisent le faux enseignement – interdiction du mariage, interdiction de certains aliments – l'apôtre est obligé d'inviter Timothée à se positionner négativement : il doit *rejeter* ce qui n'est que fables (v. 7). Puis le raisonnement bascule dans le positif, *exerce-toi à la piété*, un positif qui va ouvrir la voie à l'affirmation de l'immense utilité de la piété, qui est promesse de la vie présente et de la vie future.

La formule du verset 8 – l'exercice physique est utile à peu de choses – montre que l'image sportive est bien présente dans la pensée de l'apôtre. Cette image sportive lui vient naturellement lorsqu'il évoque la vie chrétienne. Cette image fait partie de son stock de métaphores immédiatement disponibles, stock dans lequel il peut puiser pour parler de façon positive et dynamique de la vie chrétienne et du ministère chrétien. C'est ce qu'il fait lorsqu'il dit : « exerce-toi à la piété ». Et l'on peut suggérer, même si l'on ne peut prétendre avoir accès à la pensée de l'auteur, que lorsqu'il dit : « exerce-toi à la piété », c'est toute l'image du sport qui vient à sa pensée.

D'où cette nécessaire précision : « l'exercice physique est utile à peu de choses, mais la piété est utile à tout ». Il y a deux types d'utilité¹⁵ dans cette phrase : celle qui est de l'ordre du « peu » et celle qui est de l'ordre du « tout ». Samuel BÉNÉTREAU écrit dans son commentaire : « Le *peu* s'applique à des lauriers pour une victoire future mais incertaine [...]. Le "tout"... c'est *la vie promise*, la vie au sens le plus plein du terme..., la vie dite éternelle¹⁶. »

Certains commentateurs entendent dans cette instruction un appel à faire de l'exercice physique¹⁷ : si Timothée a mal au ventre (5.23), c'est

15. En grec *ôphelimos* : « de valeur, avantageux, bénéfique » (2 Tm 3.16; Tt 3.8).

16. Samuel BÉNÉTREAU, *Les épîtres pastorales. 1, 2 Timothée, Tite*, p. 202.

17. W.D. MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 253, cite entre autres Chrysostome, Spick et Guthrie.

peut-être par manque d'exercice... Mais cette lecture paraît difficile à suivre. D'autres pensent au contraire que l'exercice physique n'est cité ici qu'à titre de faire-valoir de la piété; face à l'utilité complète de la piété, l'utilité de l'exercice physique reviendrait à rien¹⁸.

En fait, la comparaison suppose plutôt deux types d'utilité, qui sont à distinguer. L'utilité de l'exercice physique apparaît d'ailleurs dans le simple fait que l'apôtre s'en sert d'image de la vie chrétienne. Mais son propos est ici d'encourager une forme d'exercice qui se situe sur un plan différent de celui de l'exercice physique.

Entre ces deux utilités, celle de l'exercice physique et celle de la piété, quelle est la différence? La mention de la vie présente et de la vie future, au verset 8, peut suggérer une différence de type temporel. L'exercice physique vaut pour le présent; la piété vaut et pour le présent et pour l'avenir¹⁹. Mais l'affirmation est de plus grande ampleur encore : « la piété est utile à tout ».

Résumons alors, sur la base de cette utilité totale, le raisonnement du chapitre 4 :

Le faux enseignement des adversaires de Timothée est destructeur; s'il était inutile, ce serait moindre mal. Mais par les interdictions qu'il formule, il est non seulement inutile mais il s'oppose aussi à la grâce de Dieu. Non seulement il n'est pas un attachement à Dieu mais il est attachement au démon.

La notion d'exercice sert de point d'appui à l'apôtre Paul pour basculer du côté de l'utilité. Paul passe des fables absurdes et des contes de vieilles femmes, à l'exercice. De l'inutilité destructrice, qu'il faut rejeter, à l'utilité.

18. I. Howard MARSHALL, *The Pastoral Epistles*, p. 551-552, conteste cette lecture : la valeur limitée du sport est admise, dit-il; il refuse la traduction : le sport ne sert à rien, la piété à tout. Précisons que cette traduction pourrait être admise dans le cadre du contraste; mais dans le contexte antique, il est peu probable que Paul aurait voulu faire passer un tel message.

19. W.D. MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 251, pense que cette interprétation temporelle est au premier plan du verset, même s'il ajoute que « la valeur de la piété dépasse le temporel ». I.H. MARSHALL, *The Pastoral Epistles*, p. 551-552, pense en revanche que ce n'est pas la temporalité qui est en cause.

Et cette utilité de l'exercice physique lui sert de tremplin pour dire l'utilité de la piété. Il est vrai qu'à côté de l'utilité de la piété, l'utilité du sport pâlit. Mais ce n'est pas grave : les marcheurs, coureurs de fond et autres cyclistes amateurs peuvent au moins s'enorgueillir de ce statut de tremplin permettant de montrer toute l'ampleur de l'utilité de la piété. Cette totale utilité de la piété ne doit faire aucun doute pour le croyant, surtout s'il est chargé de proclamer l'Évangile, et elle doit orienter sa vie et sa pratique.

Conclusion

Pour conclure, répétons que ces instructions du chapitre 4 de la Première épître à Timothée ont l'originalité de présenter la piété comme une sorte d'« exercice spirituel », « qui doit être "pratiqué" »²⁰. L'expression « exercice spirituel » n'est évidemment pas neutre : l'histoire l'a chargée d'un certain sens. Mais le modèle de ministère qui est donné ici est assez simple : il vaut pour tous les serviteurs du Christ, de tous les temps²¹ ; il consiste à s'appuyer quotidiennement sur l'Écriture et sur son enseignement ; à veiller à ne pas tomber dans le piège de l'inutilité destructrice ; à travailler et à tenir dans la durée. La vocation chrétienne n'est pas seulement présentée comme un « une fois pour toutes » passé ; mais elle est un passé qu'il faut actualiser par une consécration présente.

Il est intéressant que ce soit à ce propos que l'image du sport est sollicitée, comme support d'une pratique constructive, comme manière de se saisir du salut du Dieu sauveur (v. 9), pour soi et pour les autres (v. 16).

20. I.H. MARSHALL, *The Pastoral Epistles*, p. 553.

21. W.D. MOUNCE, *Pastoral Epistles*, p. 265 : « Ces versets offrent un modèle de ministère efficace pour les ministres de tous les âges et de tous les temps ».